

Nathalie CHARNAY

Avocat au Barreau de LYON
Certificat de Spécialisation en Réparation du Préjudice Corporel



Mes Chers Confrères,

J'ai l'honneur d'être candidate à l'élection des membres du Conseil de l'Ordre et de solliciter vos suffrages.

Je vous propose ma volonté pour travailler, mon enthousiasme pour œuvrer, à ce que l'Ordre nous ressemble et nous rassemble.

Nous partageons des valeurs communes issues de notre Serment ; Celles-ci doivent nous aider chaque jour à travailler dans un respect mutuel.

L'Ordre doit nous guider pour que nos relations confraternelles et humaines soient préservées.

La transmission du savoir, dont j'ai eu la chance de bénéficier pendant mes collaborations, est une partie du ciment de notre profession.

J'ai prêté serment en décembre 2001. Installée depuis mars 2009 après 8 ans de collaboration, je demeure consciente des difficultés rencontrées lors de l'installation et de la nécessité, pour les confrères, de bénéficier de la disponibilité et de l'écoute des membres du Conseil de l'Ordre.

Elue représentante du jeune Barreau en 2003, Membre de la commission collaboration et du Bureau de l'UJA en 2006, de la commission administrative depuis 2007, droit pénal et droit de la santé, j'ai toujours été sensible à la nécessité de s'engager et de donner de son temps.

J'ai notamment participé au groupe de réflexion sur « *la reconquête du temps* » ayant abouti à la signature d'un protocole sur l'organisation des audiences.

Dans ce prolongement, je suis actuellement membre du groupe expérimental pour la mise en place du « Réseau Privé Virtuel des Avocats ». Ce mode de communication va être un outil formidable permettant de simplifier nos démarches quotidiennes (mise en état, notifications, accès aux données des tribunaux et de la Cour..).

Toutefois, nous devons veiller à ce que les nouvelles technologies ne brisent pas nos rapports humains.

Je reste en outre convaincue que notre profession a une mission importante de protection des libertés individuelles et doit au quotidien faire entendre sa voix auprès des pouvoirs publics. Le travail des commissions permet cette réflexion.

Je reste attentive aux sujets que vous souhaiteriez évoquer au détour du palais ou sur mon blog : <http://avocats.fr/space/nathalie.charnay>.

Croyez, mes Chers Confrères, en mon enthousiasme à assumer avec sérieux un mandat au Conseil de l'Ordre.

Nathalie CHARNAY

Cabinet Principal :
23, avenue Jean Jaurès
69007 LYON

Toque 1256

Tél : 04 72 76 58 40 Fax : 04 78 58 59 04
nathalie.charnay@avocat-conseil.fr

Cabinet Secondaire :
4, place BURIGNAT
69330 MEYZIEU